

Communiqué de Presse

Paris, le 18 mars 2008

Société Générale lance une nouvelle gamme de fonds multigestion : DARWIN Diversifié

Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients et aux évolutions des marchés financiers, Société Générale s'attache à adapter en permanence son offre de Sicav et de FCP. C'est pourquoi elle commercialise, **depuis le 4 février 2008**, les fonds **DARWIN Diversifiés**, une nouvelle gamme composée de cinq fonds gérés par les équipes de **Société Générale Asset Management (SGAM)**.

Les fonds **DARWIN Diversifiés** offrent **une technique de gestion novatrice et réactive** s'adaptant aux fluctuations des marchés de la zone Euro. Elle vise à sécuriser les plus-values en période de hausse des marchés actions comme à amortir les effets d'un marché baissier. Les fonds **DARWIN Diversifiés** sont en effet composés d'actions et de produits de taux de la zone Euro dont les proportions respectives :

- évoluent dans le temps en suivant des règles de gestion définies à l'avance et transparentes pour les clients ;
- sont différentes dans chacun des cinq fonds afin de s'adapter à chaque profil de clients.

Comportant une part significative de multi-gestion, ces fonds donnent en outre accès à l'expertise de sociétés de gestion spécialisées sélectionnées par **Russell Investments, un des leaders mondiaux de la multi-gestion**.

Avec 5 fonds, dont 2 éligibles au PEA, cette nouvelle gamme propose une solution simple pour tout épargnant souhaitant déléguer la gestion de son placement tout en accédant à l'expertise de sociétés de gestion reconnues.

Ces fonds sont accessibles à partir de 500 € (50 € pour les souscriptions suivantes) dans le cadre du compte-titres et à partir de 50€ dans le cadre de l'assurance-vie. Ces fonds peuvent être souscrits au sein de l'épargne programmée "Déclic Bourse" dès 50 €.

Les fonds DARWIN Diversifié 60-80 et DARWIN Diversifié 80-100 peuvent être souscrits au sein d'un PEA.

SERVICE DE PRESSE

Hélène AGABRIEL
+33 (0)1 41 45 97 13
Stéphanie CARSON-PARKER
+33 (0)1 42 14 95 77
Mireille MOURTADA
+33 (0)1 42 14 58 19

Laura SCHALK
+33 (0)1 42 14 52 86
Carole THILLOU
+33 (0)1 42 14 02 17
Assistante : 01 42 14 49 48
Fax: +33 (0)1 42 14 28 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
COMM/PRS
75886 PARIS CEDEX 18
www.socgen.com
Société Anonyme au capital de
583.270.841,25 EUR
552 120 222 RCS PARIS

Codes ISIN :

DARWIN Diversifié 0-20 (part C)¹ : FR0010551689
DARWIN Diversifié 0-20(part CP)² : FR0010560060
DARWIN Diversifié 20-40 (part C) : FR0010551697
DARWIN Diversifié 20-40 (part CP) : FR0010560102
DARWIN Diversifié 40-60 (part C) :FR0010551705
DARWIN Diversifié 40-60 (part CP) : FR0010560128
DARWIN Diversifié 60-80 (part C) : FR0010551424
DARWIN Diversifié 60-80 (part CP) : FR0010560136
DARWIN Diversifié 80-100 (part C) : FR0010551457
DARWIN Diversifié 80-100 (part CP) : FR0010563767

La parfaite compréhension du fonctionnement des fonds DARWIN Diversifiés ne peut se faire sans la lecture de la documentation clients et des prospectus simplifiés agréés par l'AMF.

Les prospectus simplifiés des DARWIN Diversifiés, agréés par l'AMF en date du 7/12/2007, sont disponibles dans les agences de Société Générale ou sur www.particuliers.societegenerale.fr.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 151 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent 27 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 2 583 milliards d'euros en conservation et 434,6 milliards d'euros sous gestion à fin décembre 2007.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

Société Générale figure dans les cinq principaux indices internationaux de développement durable.

www.socgen.com

Société Générale Asset Management

Un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs avec 375 Mds d'euros d'actifs gérés à fin septembre 2007, 700 gérants et analystes couvrant toutes les classes d'actifs (actions, taux, diversifiés et gestion alternative).

Société Générale Asset Management est noté M2 par Fitch Ratings, conservant ainsi depuis 2000 la meilleure note accordée à une société de gestion pour son dispositif global.

www.sgam.fr

¹ « C » pour Capitalisation et « P » pour épargne Programmée.

Gamme de placements
multigestion



**Darwin
Diversifié**

En route vers
la performance

www.particuliers.societegenerale.fr



On est là pour vous aider

La gamme DARWIN Diversifié est une composante clé pour les clients à la recherche de solutions pour déléguer la gestion de leurs actifs financiers. Les fonds DARWIN Diversifiés offrent une technique de gestion innovante et réactive s'adaptant aux différentes conditions de marché.

Avec 5 fonds, dont 2 éligibles au PEA, cette nouvelle gamme vous propose une solution simple pour déléguer la gestion de votre placement tout en accédant à l'expertise de sociétés de gestion reconnues.



UN INVESTISSEMENT DIVERSIFIÉ EN UN SEUL PRODUIT

Chaque fonds DARWIN Diversifié est constitué d'actions et de produits de taux de la zone Euro. Selon son orientation de gestion, le fonds alloue une part plus ou moins importante à l'investissement en actions.

Différents niveaux d'exposition au marché actions pour répondre au mieux à vos attentes

	Composition du portefeuille à chaque début d'année*	Fourchette** de la part actions en cours d'année	Durée minimum de placement recommandée
DARWIN Diversifié 0-20	20% Actions 80% Taux	0 à 20% maximum	3 ans
DARWIN Diversifié 20-40	40% Actions 60% Taux	20% à 40% maximum	3 ans
DARWIN Diversifié 40-60	60% Actions 40% Taux	40% à 60% maximum	5 ans
DARWIN Diversifié 60-80	80% Actions 20% Taux	60% à 80% maximum	5 ans
DARWIN Diversifié 80-100	100% Actions	80% à 100% maximum	7 ans

* déterminée sur la base des cours de clôture du dernier jour de bourse de l'année précédente

** le gérant respectera les expositions définies ci-dessus dans une fourchette de plus ou moins 2,5%

Ces fonds sont accessibles à partir de 500€ (50€ pour les souscriptions suivantes) dans le cadre du compte-titres et à partir de 50€ dans le cadre de l'assurance-vie. Ces fonds peuvent être souscrits au sein de l'épargne programmée "Déclic Bourse" dès 50 €.

Les fonds DARWIN Diversifié 60-80 et DARWIN Diversifié 80-100 sont accessibles dans le cadre du PEA.

Vous pouvez ainsi choisir, avec l'aide de votre Conseiller, la solution de placement qui répond le mieux à vos besoins et à votre horizon de placement en étant déchargé de tout souci de gestion.

DES RÈGLES DE GESTION CLAIRES ET TRANSPARENTES

Avec les FCP DARWIN Diversifiés, vous connaissez dès le départ les modalités et les mécanismes de gestion de votre placement. Ces cinq fonds sont gérés par des experts qui appliquent des règles de gestion définies à l'avance. Celles-ci visent à sécuriser les plus-values en période de hausse des marchés actions et à amortir les effets d'un marché baissier.

La part actions dans le portefeuille dépend de l'évolution de l'indice actions de référence (50% CAC 40 et 50% du DJ EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis).

	Répartition de la part actions à chaque début d'année	Si l'indice actions de référence ⁽¹⁾ évolue entre :			
		-10% ⁽²⁾ et en deçà	-10% ⁽³⁾ et -5% ⁽²⁾	-5% ⁽³⁾ et +10% ⁽³⁾	+10% ⁽²⁾ et au delà
DARWIN Diversifié 0-20	20%	0%	10%	20%	10%
DARWIN Diversifié 20-40	40%	20%	30%	40%	30%
DARWIN Diversifié 40-60	60%	40%	50%	60%	50%
DARWIN Diversifié 60-80	80%	60%	70%	80%	70%
DARWIN Diversifié 80-100	100%	80%	90%	100%	100%

alors la part actions s'établira à :

Pourquoi la part actions varie-t-elle ?

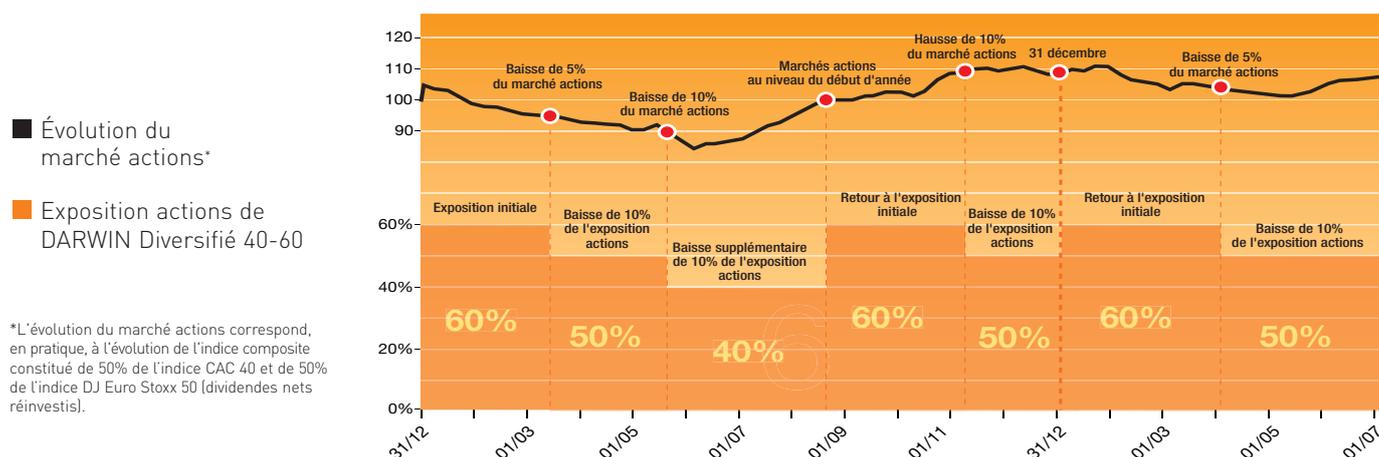
- Amortir les effets d'un marché baissier
- Profiter du potentiel de hausse des actions
- Sécuriser les plus-values latentes sur l'année⁽⁴⁾

(1) l'indice actions de référence correspond à : 50% CAC 40 et 50% du DJ EuroStoxx 50 (dividendes nets réinvestis)
 (2) compris
 (3) non compris
 (4) excepté pour Darwin Diversifié 80-100 qui conserve son exposition actions initiale en cas de hausse des marchés

Après une baisse de la part actions, il faut attendre un retour des marchés⁽¹⁾ à leur niveau de début d'année pour que cette part augmente et retrouve son exposition initiale.

Ainsi, vous êtes libéré de la gestion au quotidien de votre investissement tout en connaissant la composition exacte de votre placement

ILLUSTRATION DU MÉCANISME DE GESTION AVEC DARWIN DIVERSIFIÉ 40-60 : évolution de l'exposition actions en fonction de l'évolution de l'indice actions de référence



Cet exemple est transmis à titre indicatif et vise à illustrer le mécanisme d'allocation évolutive. Il ne présage pas des performances futures du FCP.

L'ALLIANCE DE DEUX EXPERTS ET L'ACCÈS À LA MULTIGESTION

Pour optimiser l'expertise de gérants d'actifs leaders dans leur domaine, chaque fonds DARWIN Diversifié combine à la fois des fonds gérés par :

- Société Générale Asset Management (SGAM),
- et Russell Investments, spécialiste de la sélection de gérants dans le monde.

Ainsi, en un seul placement, vous bénéficiez de l'expertise conjointe de :



- Un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs avec 375 Mds d'euros d'actifs gérés à fin septembre 2007, 700 gérants et analystes couvrant toutes les classes d'actifs (actions, taux, diversifiés et gestion alternative). Société Générale Asset Management est noté M2 par Fitch Ratings, conservant ainsi depuis 2000 la meilleure note accordée à une société de gestion pour son dispositif global.



- Un des leaders mondiaux de la multigestion avec près de 162 Mds d'euros d'actifs gérés à fin septembre 2007, 200 analystes et gérants dans le monde effectuant près de 4 600 visites annuelles dans les sociétés de gestion. Ainsi, Russell Investments met à la disposition des clients particuliers de la Société Générale des compétences et une qualité de gestion habituellement réservées aux investisseurs professionnels et institutionnels.

(1) Société de gestion agréée par l'AMF.

(2) Société de gestion anglaise agréée par la Financial Securities Authority.





en résumé

Les FCP DARWIN Diversifiés vous offrent :

Selon votre sensibilité au risque ou votre horizon de placement, le choix entre 5 fonds diversifiés

■ **Votre bénéfice : le choix du placement**

Un mécanisme de diversification entre actions et produits de taux (marchés obligataires et monétaires de la zone Euro), qui de plus évolue au fil du temps selon des règles pré-établies

■ **Votre bénéfice : un placement tout en un, transparent et évolutif**

Le savoir-faire conjoint de deux grandes sociétés de gestion internationales :

- Société Générale Asset Management
- et Russell Investments

■ **Votre bénéfice : des fonds gérés par les meilleurs experts**

L'accès à des sociétés de gestion du monde entier sélectionnées pour leur savoir-faire

■ **Votre bénéfice : le recours à une sélection de gérants**



Nous vous invitons à prendre connaissance des facteurs de risque spécifiques à chaque produit en vous référant aux prospectus remis par votre Conseiller



En bref

DARWIN Diversifié 0-20⁽¹⁾

Les DARWIN Diversifiés sont des produits de placement de catégorie C, produits ayant un risque moyen à fort en capital (les pertes ne peuvent dépasser le montant du capital net investi).

➤ Société de gestion	Société Générale Asset Management
➤ Forme juridique	FCP de droit français
➤ Codes ISIN	Part C ⁽²⁾ : FR0010551689 Part CP ⁽²⁾ : FR0010560060
➤ Classification AMF	Diversifié
➤ Affectation des résultats	Capitalisation
➤ Objectif de gestion	L'objectif de gestion du fonds est, sur la durée de placement recommandée, la recherche de la meilleure performance par le biais d'une exposition totale ou partielle aux marchés monétaires et obligataires de la zone Euro et pour le complément aux marchés d'actions françaises et de la zone Euro.
➤ Durée de placement recommandée	Supérieure à 3 ans
➤ Indicateur de référence	Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, la performance du fonds peut être comparée a posteriori avec celle de l'indice composite dividendes non réinvestis, suivant : 90% EONIA + 5% CAC 40 + 5% DJ Euro Stoxx 50.
➤ Stratégie d'investissement	Le portefeuille vise à offrir une gestion permettant de capter partiellement les hausses d'une valeur de référence composée de deux indices actions, dividendes nets réinvestis : CAC 40 (50%) et le DJ Euro Stoxx 50 (50%), tout en préservant le portefeuille dans les phases baissières, sans garantie explicite, au moyen d'une allocation systématique.
➤ Composition du portefeuille	Le portefeuille est investi en actions ou parts d'OPCVM ou fonds d'investissement jusqu'à 100% maximum de l'actif. La part investie en actions variera de 0% à 20% et de 100% à 80% pour la partie taux.
➤ Garantie du capital	Aucune
➤ Risque de taux	Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
➤ Risque de crédit	Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le risque de crédit est plus important pour les instruments à haut rendement dont l'utilisation peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
➤ Risque actions	La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants, dû notamment au modèle d'allocation systématique de l'exposition.
➤ Risque de change	Un risque de change contre l'euro peut exister à titre résiduel
➤ Profil d'investisseur	Part C ⁽²⁾ : tous souscripteurs Part CP ⁽²⁾ : tous souscripteurs, plus particulièrement réservée aux personnes physiques titulaires d'un plan d'épargne programmée en OPCVM à la Société Générale
➤ Éligibilité	Compte-titres, Assurance-vie ⁽³⁾
➤ Minimum de souscription	Part C ⁽²⁾ : 500 euros (puis 50 euros pour toute souscription ultérieure) Part CP ⁽²⁾ : 50 euros
➤ Valeur liquidative d'origine	Part C ⁽²⁾ : 100 euros Part CP ⁽²⁾ : 100 euros
➤ Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en Irlande et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris
➤ Droit d'entrée⁽⁴⁾	Part C ⁽²⁾ : 2% maximum jusqu'à 30 000 EUR et 1% maximum au-delà Part CP ⁽²⁾ : 2% maximum
➤ Droit de sortie	Aucun
➤ Frais de gestion	1,20% maximum OPCVM inclus
➤ Commission de surperformance	20% de la performance au-delà de l'indice composite mentionné dans la rubrique "indicateur de référence" + 0,25% l'an. Elle n'est prélevée que si, sur la durée de l'exercice, la performance du fonds est positive et supérieure à l'indice composite.
➤ Commission de mouvements	Se référer au prospectus simplifié du fonds
➤ Information au porteur	Prospectus complet, documents annuels et périodiques

(1) DARWIN Diversifié 0-20 est un Fonds Commun de Placement (FCP) ayant fait l'objet d'un agrément AMF en date du 07/12/2007. Par souci de simplification, les informations suivantes sur les FCP DARWIN Diversifiés sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire après lecture des prospectus simplifiés remis préalablement par votre Conseiller en agence. Les prospectus complets sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) «C» pour «Capitalisation» et «P» pour «épargne Programmée».

(3) Le FCP DARWIN Diversifié 0-20 n'est accessible que dans le cadre de certains contrats de Sogécap, compagnie d'assurance-vie et de capitalisation du Groupe Société Générale, selon les modalités habituelles (minimum de souscription et frais sur versement prévus par le contrat d'assurance-vie).

(4) Dans le cadre d'un investissement sur un contrat d'assurance vie : se référer aux modalités du contrat.

En bref

DARWIN Diversifié 20-40⁽¹⁾

Les DARWIN Diversifiés sont des produits de placement de catégorie C, produits ayant un risque moyen à fort en capital (les pertes ne peuvent dépasser le montant du capital net investi).

➤ Société de gestion	Société Générale Asset Management
➤ Forme juridique	FCP de droit français
➤ Codes ISIN	Part C ⁽²⁾ : FR0010551697 Part CP ⁽²⁾ : FR0010560102
➤ Classification AMF	Diversifié
➤ Affectation des résultats	Capitalisation
➤ Objectif de gestion	L'objectif de gestion du fonds est, sur la durée de placement recommandée, la recherche de la meilleure performance en s'exposant principalement aux marchés de taux et pour le complément aux marchés d'actions français et de la zone Euro.
➤ Durée de placement recommandée	Supérieure à 3 ans
➤ Indicateur de référence	Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, la performance du fonds peut être comparée a posteriori avec celle de l'indice composite dividendes non réinvestis, suivant : 70% EONIA + 15% CAC 40 + 15% DJ Euro Stoxx 50.
➤ Stratégie d'investissement	Le portefeuille vise à offrir une gestion permettant de capter partiellement les hausses d'une valeur de référence composée de deux indices actions, dividendes nets réinvestis: CAC 40 (50%) et le DJ Euro Stoxx 50 (50%), tout en préservant le portefeuille dans les phases baissières, sans garantie explicite, au moyen d'une allocation systématique.
➤ Composition du portefeuille	Le portefeuille est investi en actions ou parts d'OPCVM ou fonds d'investissement jusqu'à 100% maximum de l'actif. La part investie en actions variera de 20% à 40% et de 80% à 60% pour la partie taux.
➤ Garantie du capital	Aucune
➤ Risque de taux	Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
➤ Risque de crédit	Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le risque de crédit est plus important pour les instruments à haut rendement dont l'utilisation peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
➤ Risque actions	La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants, dû notamment au modèle d'allocation systématique de l'exposition.
➤ Risque de change	Un risque de change contre l'euro peut exister à titre résiduel
➤ Profil d'investisseur	Part C ⁽²⁾ : tous souscripteurs Part CP ⁽²⁾ : tous souscripteurs, plus particulièrement réservée aux personnes physiques titulaires d'un plan d'épargne programmée en OPCVM à la Société Générale
➤ Éligibilité	Compte-titres, Assurance-vie ⁽³⁾
➤ Minimum de souscription	Part C ⁽²⁾ : 500 euros (puis 50 euros pour toute souscription ultérieure) Part CP ⁽²⁾ : 50 euros
➤ Valeur liquidative d'origine	Part C ⁽²⁾ : 100 euros Part CP ⁽²⁾ : 100 euros
➤ Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en Irlande et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris
➤ Droit d'entrée ⁽⁴⁾	Part C ⁽²⁾ : 2% maximum jusqu'à 30 000 EUR et 1% maximum au-delà Part CP ⁽²⁾ : 2% maximum
➤ Droit de sortie	Aucun
➤ Frais de gestion	1,20% maximum OPCVM inclus
➤ Commission de surperformance	20% de la performance au-delà de l'indice composite mentionné dans la rubrique "indicateur de référence" + 0,25% l'an. Elle n'est prélevée que si, sur la durée de l'exercice, la performance du fonds est positive et supérieure à l'indice composite.
➤ Commission de mouvements	Se référer au prospectus simplifié du fonds
➤ Information au porteur	Prospectus complet, documents annuels et périodiques

(1) DARWIN Diversifié 20-40 est un Fonds Commun de Placement (FCP) ayant fait l'objet d'un agrément AMF en date du 07/12/2007. Par souci de simplification, les informations suivantes sur les FCP DARWIN Diversifiés sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire après lecture des prospectus simplifiés remis préalablement par votre Conseiller en agence. Les prospectus complets sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) «C» pour «Capitalisation» et «P» pour «épargne Programmée».

(3) Le FCP DARWIN Diversifié 20-40 n'est accessible que dans le cadre de certains contrats de Sogécap, compagnie d'assurance-vie et de capitalisation du Groupe Société Générale, selon les modalités habituelles (minimum de souscription et frais sur versement prévus par le contrat d'assurance-vie).

(4) Dans le cadre d'un investissement sur un contrat d'assurance vie : se référer aux modalités du contrat.

En bref

DARWIN Diversifié 40-60⁽¹⁾

Les DARWIN Diversifiés sont des produits de placement de catégorie C, produits ayant un risque moyen à fort en capital (les pertes ne peuvent dépasser le montant du capital net investi).

➤ Société de gestion	Société Générale Asset Management
➤ Forme juridique	FCP de droit français
➤ Codes ISIN	Part C ⁽²⁾ : FR0010551705 Part CP ⁽²⁾ : FR0010560128
➤ Classification AMF	Diversifié
➤ Affectation des résultats	Capitalisation
➤ Objectif de gestion	L'objectif de gestion du fonds est, sur la durée de placement recommandée, la recherche de la meilleure performance en s'exposant de manière équilibrée aux marchés de taux et d'actions français et de la zone Euro.
➤ Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
➤ Indicateur de référence	Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, la performance du fonds peut être comparée a posteriori avec celle de l'indice composite dividendes non réinvestis, suivant : 50% EONIA + 25% CAC 40 + 25% DJ Euro Stoxx 50.
➤ Stratégie d'investissement	Le portefeuille vise à offrir une gestion permettant de capter partiellement les hausses d'une valeur de référence composée de deux indices actions, dividendes nets réinvestis : CAC 40 (50%) et le DJ Euro Stoxx 50 (50%), tout en préservant partiellement le portefeuille dans les phases baissières, sans garantie explicite, au moyen d'une allocation systématique.
➤ Composition du portefeuille	Le portefeuille est investi en actions ou parts d'OPCVM ou fonds d'investissement jusqu'à 100% maximum de l'actif. La part investie en actions variera de 40% à 60% et de 60% à 40% pour la partie taux.
➤ Garantie du capital	Aucune
➤ Risque actions	La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants, dû notamment au modèle d'allocation systématique de l'exposition.
➤ Risque de taux	Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
➤ Risque de crédit	Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le risque de crédit est plus important pour les instruments à haut rendement dont l'utilisation peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
➤ Risque de change	Un risque de change contre l'euro peut exister à titre résiduel
➤ Profil d'investisseur	Part C ⁽²⁾ : tous souscripteurs Part CP ⁽²⁾ : tous souscripteurs, plus particulièrement réservée aux personnes physiques titulaires d'un plan d'épargne programmée en OPCVM à la Société Générale
➤ Éligibilité	Compte-titres, Assurance-vie ⁽³⁾
➤ Minimum de souscription	Part C ⁽²⁾ : 500 euros (puis 50 euros pour toute souscription ultérieure) Part CP ⁽²⁾ : 50 euros
➤ Valeur liquidative d'origine	Part C ⁽²⁾ : 100 euros Part CP ⁽²⁾ : 100 euros
➤ Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en Irlande et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris
➤ Droit d'entrée⁽⁴⁾	Part C ⁽²⁾ : 2% maximum jusqu'à 30 000 EUR et 1% maximum au-delà Part CP ⁽²⁾ : 2% maximum
➤ Droit de sortie	Aucun
➤ Frais de gestion	1,20% maximum OPCVM inclus
➤ Commission de surperformance	20% de la performance au-delà de l'indice composite mentionné dans la rubrique "indicateur de référence" + 0,25% l'an. Elle n'est prélevée que si, sur la durée de l'exercice, la performance du fonds est positive et supérieure à l'indice composite.
➤ Commission de mouvements	Se référer au prospectus simplifié du fonds
➤ Information au porteur	Prospectus complet, documents annuels et périodiques

(1) DARWIN Diversifié 40-60 est un Fonds Commun de Placement (FCP) ayant fait l'objet d'un agrément AMF en date du 07/12/2007. Par souci de simplification, les informations suivantes sur les FCP DARWIN Diversifiés sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire après lecture des prospectus simplifiés remis préalablement par votre Conseiller en agence. Les prospectus complets sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) «C» pour «Capitalisation» et «P» pour «épargne Programmée».

(3) Le FCP DARWIN Diversifié 40-60 n'est accessible que dans le cadre de certains contrats de Sogécap, compagnie d'assurance-vie et de capitalisation du Groupe Société Générale, selon les modalités habituelles (minimum de souscription et frais sur versement prévus par le contrat d'assurance-vie).

(4) Dans le cadre d'un investissement sur un contrat d'assurance vie : se référer aux modalités du contrat.

En bref

DARWIN Diversifié 60-80⁽¹⁾

Les DARWIN Diversifiés sont des produits de placement de catégorie C, produits ayant un risque moyen à fort en capital (les pertes ne peuvent dépasser le montant du capital net investi).

➤ Société de gestion	Société Générale Asset Management
➤ Forme juridique	FCP de droit français
➤ Codes ISIN	Part C ⁽²⁾ : FR0010551424 Part CP ⁽²⁾ : FR0010560136
➤ Classification AMF	Actions de pays de la zone Euro
➤ Affectation des résultats	Capitalisation
➤ Objectif de gestion	L'objectif de gestion du fonds est, sur la durée de placement recommandée, la recherche de la meilleure performance en s'exposant principalement aux marchés actions et pour le complément aux marchés de taux français et de la zone Euro.
➤ Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
➤ Indicateur de référence	Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, la performance du fonds peut être comparée a posteriori avec celle de l'indice composite dividendes non réinvestis, suivant : 35% CAC 40 + 35% DJ Euro Stoxx 50 + 30% EONIA.
➤ Stratégie d'investissement	Le portefeuille vise à offrir une gestion permettant de capter les hausses d'une valeur de référence composée de deux indices actions, dividendes nets réinvestis : CAC 40 (50%) et le DJ Euro Stoxx 50 (50%), tout en préservant partiellement le portefeuille dans les phases baissières, sans garantie explicite, au moyen d'une allocation systématique.
➤ Composition du portefeuille	Le portefeuille est investi en actions ou parts d'OPCVM ou fonds d'investissement jusqu'à 100% maximum de l'actif. La part investie en actions variera de 60% à 80% et de 40% à 20% pour la partie taux.
➤ Garantie du capital	Aucune
➤ Risque actions	La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants, dû notamment au modèle d'allocation systématique de l'exposition.
➤ Risque de taux	Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.
➤ Risque de crédit	Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le risque de crédit est plus important pour les instruments à haut rendement dont l'utilisation peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
➤ Risque de change	Un risque de change contre l'euro peut exister à titre résiduel
➤ Profil d'investisseur	Part C ⁽²⁾ : tous souscripteurs Part CP ⁽²⁾ : tous souscripteurs, plus particulièrement réservée aux personnes physiques titulaires d'un plan d'épargne programmée en OPCVM à la Société Générale
➤ Éligibilité	PEA, Compte-titres, Assurance-vie ⁽³⁾
➤ Minimum de souscription	Part C ⁽²⁾ : 500 euros (puis 50 euros pour toute souscription ultérieure) Part CP ⁽²⁾ : 50 euros
➤ Valeur liquidative d'origine	Part C ⁽²⁾ : 100 euros Part CP ⁽²⁾ : 100 euros
➤ Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en Irlande et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris
➤ Droit d'entrée⁽⁴⁾	Part C ⁽²⁾ : 2% maximum jusqu'à 30 000 EUR et 1% maximum au-delà Part CP ⁽²⁾ : 2% maximum
➤ Droit de sortie	Aucun
➤ Frais de gestion	1,20% maximum OPCVM inclus
➤ Commission de surperformance	20% de la performance au-delà de l'indice composite mentionné dans la rubrique "indicateur de référence" + 0,25% l'an. Elle n'est prélevée que si, sur la durée de l'exercice, la performance du fonds est positive et supérieure à l'indice composite.
➤ Commission de mouvements	Se référer au prospectus simplifié du fonds
➤ Information au porteur	Prospectus complet, documents annuels et périodiques

(1) DARWIN Diversifié 60-80 est un Fonds Commun de Placement (FCP) ayant fait l'objet d'un agrément AMF en date du 07/12/2007. Par souci de simplification, les informations suivantes sur les FCP DARWIN Diversifiés sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire après lecture des prospectus simplifiés remis préalablement par votre Conseiller en agence. Les prospectus complets sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) «C» pour «Capitalisation» et «P» pour «épargne Programmée».

(3) Le FCP DARWIN Diversifié 60-80 n'est accessible que dans le cadre de certains contrats de Sogécap, compagnie d'assurance-vie et de capitalisation du Groupe Société Générale, selon les modalités habituelles (minimum de souscription et frais sur versement prévus par le contrat d'assurance-vie).

(4) Dans le cadre d'un investissement sur un contrat d'assurance vie : se référer aux modalités du contrat.

En bref

DARWIN Diversifié 80-100⁽¹⁾

Les DARWIN Diversifiés sont des produits de placement de catégorie C, produits ayant un risque moyen à fort en capital (les pertes ne peuvent dépasser le montant du capital net investi).

➤ Société de gestion	Société Générale Asset Management
➤ Forme juridique	FCP de droit français
➤ Codes ISIN	Part C ⁽²⁾ : FR0010551457 Part CP ⁽²⁾ : FR0010563767
➤ Classification AMF	Actions de pays de la zone Euro
➤ Affectation des résultats	Capitalisation
➤ Objectif de gestion	L'objectif de gestion du fonds est, sur la durée de placement recommandée, la recherche de la meilleure performance en s'exposant essentiellement aux marchés actions et pour le complément aux marchés de taux français et de la zone Euro.
➤ Durée de placement recommandée	Supérieure à 7 ans
➤ Indicateur de référence	Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, la performance du fonds peut être comparée a posteriori avec celle de l'indice composite dividendes non réinvestis, suivant : 45% CAC 40 + 45% DJ Euro Stoxx 50 + 10% EONIA.
➤ Stratégie d'investissement	Le portefeuille vise à offrir une gestion permettant de capter les hausses d'une valeur de référence composée de deux indices actions, dividendes nets réinvestis : CAC 40 (50%) et le DJ Euro Stoxx 50 (50%), tout en préservant légèrement le portefeuille dans les phases baissières, sans garantie explicite, au moyen d'une allocation systématique.
➤ Composition du portefeuille	Le portefeuille est investi en actions ou parts d'OPCVM ou fonds d'investissement jusqu'à 100% maximum de l'actif. La part investie en actions variera de 80% à 100% et de 0% à 20% pour la partie taux.
➤ Garantie du capital	Aucune
➤ Risque actions	La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants, dû notamment au modèle d'allocation systématique de l'exposition.
➤ Risque de taux	Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.
➤ Risque de crédit	Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le risque de crédit est plus important pour les instruments à haut rendement dont l'utilisation peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
➤ Risque de change	Un risque de change contre l'euro peut exister à titre résiduel
➤ Profil d'investisseur	Part C ⁽²⁾ : tous souscripteurs Part CP ⁽²⁾ : tous souscripteurs, plus particulièrement réservée aux personnes physiques titulaires d'un plan d'épargne programmée en OPCVM à la Société Générale
➤ Éligibilité	PEA, Compte-titres, Assurance-vie ⁽³⁾
➤ Minimum de souscription	Part C ⁽²⁾ : 500 euros (puis 50 euros pour toute souscription ultérieure) Part CP ⁽²⁾ : 50 euros
➤ Valeur liquidative d'origine	Part C ⁽²⁾ : 100 euros Part CP ⁽²⁾ : 100 euros
➤ Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en Irlande et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris
➤ Droit d'entrée⁽⁴⁾	Part C ⁽²⁾ : 2% maximum jusqu'à 30 000 EUR et 1% maximum au-delà Part CP ⁽²⁾ : 2% maximum
➤ Droit de sortie	Aucun
➤ Frais de gestion	1,20% maximum OPCVM inclus
➤ Commission de surperformance	20% de la performance au-delà de l'indice composite mentionné dans la rubrique "indicateur de référence" + 0,25% l'an. Elle n'est prélevée que si, sur la durée de l'exercice, la performance du fonds est positive et supérieure à l'indice composite.
➤ Commission de mouvements	Se référer au prospectus simplifié du fonds
➤ Information au porteur	Prospectus complet, documents annuels et périodiques

(1) DARWIN Diversifié 80-100 est un Fonds Commun de Placement (FCP) ayant fait l'objet d'un agrément AMF en date du 07/12/2007. Par souci de simplification, les informations suivantes sur les FCP DARWIN Diversifiés sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire après lecture des prospectus simplifiés remis préalablement par votre Conseiller en agence. Les prospectus complets sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) «C» pour «Capitalisation» et «P» pour «épargne Programmée».

(3) Le FCP DARWIN Diversifié 80-100 n'est accessible que dans le cadre de certains contrats de Sogécap, compagnie d'assurance-vie et de capitalisation du Groupe Société Générale, selon les modalités habituelles (minimum de souscription et frais sur versement prévus par le contrat d'assurance-vie).

(4) Dans le cadre d'un investissement sur un contrat d'assurance vie : se référer aux modalités du contrat.



VOUS AVEZ D'AUTRES ATTENTES POUR VOS PLACEMENTS ?

La Société Générale vous présente en complément indispensable de l'épargne bancaire classique, un florilège de fonds vous donnant accès aux marchés financiers et vous offrant des opportunités variées :

- Sécuriser votre capital, à une échéance donnée, avec **la gamme de fonds garantis** régulièrement renouvelée
- Investir dans les principales classes d'actifs et zones géographiques avec **la gamme SIMBAD**
- Combiner différents styles de gestion grâce à la multigestion, afin de profiter au mieux des cycles de marchés avec **les fonds DARWIN "Actions"**





Comment vous informer sur les fonds DARWIN Diversifiés ?

Vous pourrez obtenir toutes les informations sur les fonds DARWIN Diversifiés ainsi que les prospectus simplifiés des fonds auprès de votre Conseiller en agence ou sur le site www.particuliers.societegenerale.fr.

Soucieux de vous faire bénéficier de notre expertise et de vous guider dans vos choix d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec un Conseiller. Il déterminera avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

Toute souscription doit se faire sur la base des prospectus simplifiés en vigueur, disponibles soit sur www.particuliers.societegenerale.fr, ou qui vous seront remis préalablement par votre Conseiller en agence.

www.particuliers.societegenerale.fr

■ Votre banque sur Internet ■

Où que vous soyez et à toute heure, vous accédez à l'ensemble des services et produits de la Société Générale. Outre vos opérations courantes, vous pouvez consulter votre portefeuille-titres, votre contrat d'assurance vie, transmettre vos ordres de bourse et obtenir des informations sur vos titres et/ou OPCVM. Vous avez également la possibilité de déterminer et consulter votre profil d'investisseur.

Abonnement : gratuit (auprès de votre Conseiller en agence)⁽¹⁾

(1) Hors coût de connexion

 **3933** **Votre banque⁽²⁾**
par téléphone
0,34 € TTC/mn ■ 6 jours sur 7 de 8 h à 22 h

(2) Depuis l'étranger : (+33) 176 77 3933 - Tarif au 01/12/2007 : 0,34 EUR TTC/min depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon l'opérateur.

Des Conseillers Société Générale spécialisés sont à votre disposition 6j/7 de 8h à 22h (hors jours fériés) pour vous donner des informations sur vos OPCVM et/ou titres français ou étrangers et transmettre vos ordres de bourse.

Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans l'un des produits, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable.

Ce document ainsi que son contenu, sont la propriété de la Société Générale et des sociétés appartenant au groupe Société Générale.

Leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de la Société Générale.

Société Générale est agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement.

La documentation relative aux fonds DARWIN Diversifiés prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur les produits de certains événements exceptionnels pouvant affecter le ou les sous-jacents des fonds DARWIN Diversifiés.

SOGECAP est une entreprise régie par le Code des Assurances, soumise à l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles. Ces contrats sont présentés par la Société Générale, siège social à Paris, 29 boulevard Haussmann, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation à l'ORIAS n° 07 022 493.

www.particuliers.societegenerale.fr

